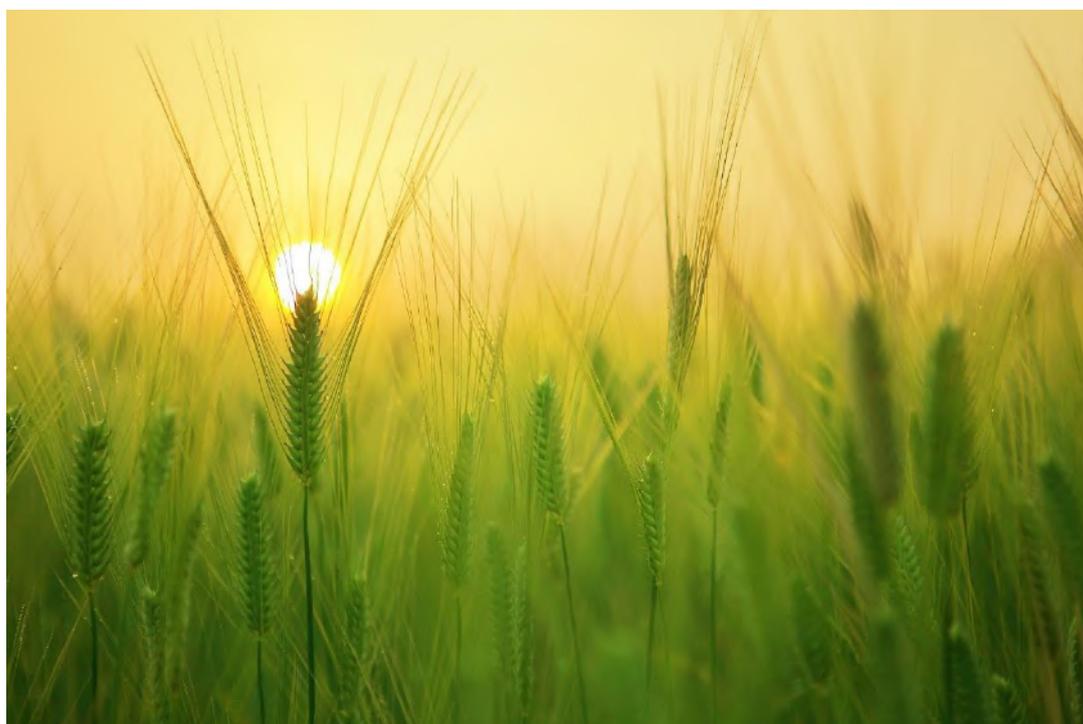


RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉS ET FINANCIER 2019



**Assemblée Générale Ordinaire
Familles Rurales Fédération du Doubs**

Vendredi 03 juillet 2020 à huis clos

SOMMAIRE :

| | |
|-------------------------------------------|-----------------|
| RAPPORT MORAL | P. 3 à 4 |
| | |
| RAPPORT D'ACTIVITES | P. 5 |
| 2019, Familles Rurales en un regard | P. 5 |
| L'accompagnement des associations locales | P. 6 |
| Les actions « Familiales » | P. 9 |
| Les accueils de loisirs | P. 16 |
| Les actions jeunes | P. 17 |
| La petite enfance | P. 19 |
| Les relais Assistants Maternels | P. 20 |
| Les ludothèques | P. 25 |
| | |
| RAPPORT FINANCIER | P. 27 |
| Rapport financier du trésorier | P. 27 |
| Compte de résultat global 2019 | P. 34 |
| Bilan arrêté au 31/12/2019 | P. 35 |
| Budget prévisionnel 2020 | P. 36 |

RAPPORT MORAL

Quel bilan faites-vous de cette année 2019 ?

Les activités du conseil d'administration de votre fédération se sont centrées sur l'animation du réseau des associations locales Familles Rurales du Doubs, la réflexion sur le sujet de la qualité de l'alimentation pour les publics accueillis et de l'animation du temps méridien et du recensement des besoins des responsables des associations locales Familles Rurales du Doubs.

Les délibérations du conseil d'administration se sont également traduites par la mise en œuvre de décisions importantes pour le fonctionnement des services et des activités au service des familles et de chacun de leurs membres. Les salariés fédéraux sont toujours très impliqués dans l'exercice de leurs métiers. Chacun se sent concerné par la qualité de son travail car chacun sait qu'il est un maillon pour la réponse aux besoins des familles qui vivent dans les territoires du Doubs.

La solidarité, plus que jamais, est nécessaire. Une des forces du conseil d'administration et des équipes est la mise en œuvre, d'une façon quasi instinctive, de cette qualité.

2019 : c'est la continuité des travaux liés aux résultats des questionnaires sur la qualité de l'alimentation et de l'animation proposées, le midi, aux enfants des accueils périscolaires et

centres de loisirs. Une implication forte bénévoles/salarié(e)s permet de mettre en place plusieurs commissions dans des lieux stratégiques du département afin de mener des ateliers de réflexion sur les actions à mener en 2020.

2019 : c'est encore la mise en place d'un nouveau « chantier » avec un questionnaire sur le fonctionnement de la vie associative afin de réaliser un état des lieux du réseau Familles Rurales dans le département.

2019 : c'est de nouveau des projets innovants pour l'accompagnement et la réflexion avant la mise en place de nouvelles formes de collaborations, de partenariats avec les communes et les communautés de communes, notamment avec les tiers-lieux et d'éventuelles implications dans de nouvelles formes juridiques aux côtés des collectivités.

2019 : C'est aussi l'accompagnement pour la mise en place concrète d'une nouvelle forme de confection et de livraison de repas avec un nouveau restaurateur sur le secteur de Geneuille. Ce restaurateur privilégie le « fait-maison » avec des produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique à chaque fois que cela est possible.

2019 : La fédération continue de répondre aux attentes familiales par la gestion directe de structures dédiées

à la petite enfance et à l'enfance jeunesse, des ludothèques, du service « éclaircie » et par son activité liée à la défense des consommateurs.

Quelles sont les évolutions prévues pour 2020 ?

2020 devrait être l'année qui concrétisera les projets initiés en 2019. Ainsi les informations récoltées constituent la base de travail d'une réflexion collective permettant de répondre aux objectifs fixés suivant :

- Améliorer l'accompagnement des responsables associatifs
- Apporter des réponses concrètes aux besoins identifiés avec les différentes enquêtes menées pour les familles et dans les territoires.

2020 est donc l'année initialement prévue pour la réalisation des actions projetées et programmées que ce soit au niveau de la qualité de l'alimentation et de l'animation des temps méridiens dans les structures enfance/jeunesse qu'au niveau de l'organisation de la vie associative.

Les différentes commissions se sont mises au travail jusqu'en mars, mais au moment où je rédige ce rapport moral, le confinement lié à l'épidémie due au corona virus, ralentit notre rythme et nous amènera très certainement à reporter et à conforter certaines de nos réflexions et de nos actions.

Anne POUCHOULOU
Présidente.

RAPPORT D'ACTIVITES

2019, Familles Rurales en un regard :

C'est une entreprise de l'économie sociale qui a trois missions principales.

La première mission est celle de représenter les familles et les territoires au niveau départemental dans leurs différents intérêts.

La seconde mission est celle d'animer le réseau des associations locales, de développer des actions qui les accompagnent dans les différentes priorités fixées localement et de les représenter dans les instances de l'Etat et des collectivités au niveau départemental.

La troisième mission est celle de gérer des services qui répondent aux besoins des familles et des territoires en partenariat avec les collectivités locales et les organismes de protection sociale.

Une gouvernance et différents métiers sont nécessaires pour mener à bien ces activités : Agents d'entretien, directeurs de structure, personnels éducatifs, animateurs, comptables, secrétaires...

La gestion des ressources humaines demande une ingénierie conséquente en matière de recrutement, d'accompagnement des salariés à leur prise de fonction, à la production des

bulletins de salaire, des mutuelles, arrêts maladie, remplacement et du prélèvement à la source.

En 2019, les **salariés** ont effectué **259 408 heures travaillées** soit **186.92 équivalent temps plein**.

La masse salariale est de 3 580 826 € pour 1 005 009 € de cotisations sociales versées.

La fédération du Doubs met l'accent également sur la formation des personnels. **154 salariés différents** ont donc pu participer à au moins une journée de formation ; Cette participation à **64 actions de formations** (connaissance des publics, management et communication, techniques d'animations, informatique et bureautique, gestion technique et administrative, prévention et sécurité, ...) représente **2518 heures stagiaires** et **474.50 jours stagiaires** ;

Dorénavant, la fédération du Doubs s'engage avec les autres associations et fédérations de Bourgogne-Franche-Comté à faire participer l'ensemble de ses directeurs de structure à 4 journées de formation intitulées « Portefeuille de compétences »

Des accompagnements personnalisés et collectifs des associations locales :

Le mouvement Familles Rurales a décidé depuis quelques années d'engager des actions sous le thème de l'innovation avec les familles et de relever ensemble le défi de la ruralité.

Développer et entretenir la vie associative :

En 2019, plusieurs actions d'accompagnement à la vie associative ont été conduites. Tout d'abord, des séances co-animées par Vivien Schelle, Luc Bardi pour accompagner à l'écriture des projets associatifs des quatre associations : Familles Rurales Pays de Pergaud, Familles Rurales Le Château des Farfadet, Familles Rurales d'Avoudrey Familles Rurales Les Premiers Sapins.

Trois séances collectives entrecoupées de réflexions et de productions au sein de chaque association ont été conduites avec une cinquantaine d'administrateurs d'associations locales.

Des séances co-animées par Françoise Menie et Luc Bardi pour accompagner Familles Rurales Association Les Brimbelles à l'écriture de leur projet associatif.

Ivan Faucogney a également accompagné le conseil d'administration de Familles Rurales association du Plateau d'Amancey sur l'écriture de son projet associatif et sur la réécriture de son projet éducatif.

Par ailleurs, dans le cadre de sa formation et de son projet de formation professionnelle développement, Ivan Faucogney a réalisé un état des lieux du réseau Familles Rurales dans le département du Doubs par le biais d'un questionnaire proposé aux présidents des associations locales.

Les informations récoltées vont être la base de travail d'une réflexion collective permettant de répondre aux objectifs fixés suivant :

- Améliorer l'accompagnement des responsables associatifs ;
- Apporter des réponses aux besoins identifiés.

Sur 40 associations contactées, 28 ont répondu au questionnaire soit 70% de participation.

Les résultats de cette enquête mettent en évidence plusieurs données concernant la vie associative Familles Rurales dans le Doubs :

- La vie associative se porte plutôt bien avec beaucoup d'activités et évènements différents qui sont mis en place localement
- Plus de la moitié n'ont pas de projet associatif et 25% des associations du réseau FR 25 n'ont ni projet éducatif ni projet associatif formalisés par écrit.
- Les principales difficultés rencontrées par les associations sont les suivantes :

- Attirer de nouvelles personnes (85% des associations),
- Innover dans les actions, communication extérieure et « fonction employeur ».

70 % des associations ont déjà mis en place des actions pour faire face aux difficultés : varier les activités, organisation de spectacles, appel à des bénévoles, appel aux techniciens de la fédération, travailler le projet associatif, discussion avec les familles adhérentes à l'assemblée générale annuelle.

- La FD peut-elle être un soutien ? 57% des associations ont répondu oui.
- Si oui : par l'accompagnement (outils, mise à disposition du personnel, mise en réseau des associations, formation)
- Si non : méconnaissance du tissu local par la fédération, manque d'implication des habitants dans le mouvement Familles Rurales.

Les principales forces et les réussites des associations concernent la cohésion au sein du conseil d'administration et la mobilisation autour des activités et des animations.

43% des associations seraient prêtes à partager leurs réussites avec d'autres associations

Les rencontres inter-associations : ce n'est pas une préoccupation majeure des présidents interrogés. Plus de 70% des personnes n'ont jamais participé à une rencontre inter-association Familles Rurales.

Enfin, dix responsables d'associations sont volontaires pour participer à des travaux collectifs à partir des questions évoquées dans ce questionnaire.

Une dynamique est engagée au plus près des associations locales avec l'appui des administrateurs départementaux et des directeurs de services et d'associations.

Conforter la qualité de l'alimentation et de l'animation du temps méridien dans les accueils de mineurs :

Véritable priorité par l'ensemble du réseau, les investigations réalisées en 2019 auprès des enfants, de leurs parents, des salariés du Mouvement ainsi que des élus ont été menées de front, puisqu'il s'agit de publics dont la proximité est forte.

En menant quatre enquêtes en parallèle, Familles Rurales dans le Doubs met en évidence plusieurs points :

La satisfaction générale des différents publics et des perspectives d'améliorations. En effet, le recours aux circuits-courts reste, l'ambition la plus plébiscitée.

Une communication adaptée est un des chantiers à mettre en place, permettant à tous d'accéder à un niveau d'informations, dits « juste à temps ».

La réflexion liée à l'environnement des repas est un des éléments qu'il convient de travailler pour que chaque enfant évolue favorablement au cœur des structures.

Par ailleurs, il est indispensable de préciser que les salariés du réseau sont

prêts à mettre en œuvre des moyens techniques pour améliorer la qualité de leurs missions.

Pour conclure, cette méthode d'investigation a permis de mettre en avant :

- Les points positifs liés à cette thématique et son environnement ;
- Les limites liées qui ne peuvent que permettre de développer une alimentation choisie au cœur des périscolaires Familles Rurales dans le Doubs.

Dans le cadre de cette finalité, les objectifs sont :

- Encourager la consommation locale ;
- Favoriser les revenus des producteurs locaux ;
- Favoriser une alimentation issue des circuits-courts dans les structures périscolaires du réseau.

Bien évidemment, notre mobilisation collective est de :

- Garantir aux enfants accueillis, une alimentation saine, équilibrée et locale.
- Permettre aux enfants et à leurs familles, d'acquérir des habitudes de consommations locales et saines ;
- Réduire les impacts environnementaux et le gaspillage alimentaire.

Quatre commissions de réflexion réunies au sein d'un Comté Représentatif sont chargées d'élaborer des propositions concrètes qui seront présentées dans le début de l'année 2021.

Les actions familiales :

Le soutien à la parentalité :

Partenaires de proximité des familles, les associations Familles Rurales jouent un rôle essentiel de soutien à la fonction parentale. Au travers des activités qu'elles proposent, elles suivent l'évolution des enfants de leur plus jeune âge à leur adolescence et sont en lien régulier avec leurs parents. En recueillant les préoccupations des parents et en cherchant des réponses avec eux, Familles Rurales contribue au mieux vivre des familles.

Familles Rurales milite pour que les compétences éducatives des parents soient reconnues et soutenues. Les parents transmettent une histoire, des valeurs, des repères. Ils ont une responsabilité d'ordre affectif, physique, moral, juridique. Les associations et

fédérations Familles Rurales accompagnent les parents dans l'exercice de ces responsabilités. Elles développent notamment des actions de prévention en direction des futurs ou jeunes parents. Car devenir parent est un apprentissage qui mérite toutes les attentions.

Les actions de soutien à la parentalité sont très variées. Réfléchies communément avec les parents, les actions proposées sont le fruit d'un travail collectif permettant un accès aisé aux informations et conseils dans cette thématique.

En 2019, 17 actions ont été menées sur différents thèmes liés à la parentalité autour de huit secteurs : six exposés-débat, six conférences, trois cafés-parents, un groupe d'expression des parents et un atelier parents/enfants.

17 actions menées sur la parentalité :

| Lieu | Date | Intervenant | Thème | Nbre de participants |
|---------------------|----------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Avanne-Aveney | 04/10/2019 | Gérard VALLAT | L'éveil émotionnel chez l'enfant | 59 |
| Rochejean | 15/10/2019 | Cécile REMERMIER-PIANET | Les relations fraternelles : jalousie, complicité et entraide | 98 |
| Pays de Clerval | 02/04/2019 | Cécile REMERMIER-PIANET | Comprendre et accompagner la colère de l'enfant | 42 |
| Pays de Clerval | Septembre à juin 2019 | Association Tralalère | Ateliers d'éveil musical | 42 |
| Les Fourgs | 10/05/2019 | Gérard VALLAT | Peut-on éduquer sans punir ? | 45 |
| L'Isle sur le Doubs | 23/05/2019 | Sophie DURAND-VIEL | Les émotions et les conflits dans la relation parents-enfants | 30 |
| Autechaux | 29/03/2019 | Jacques HENNO | Comment aider nos enfants à faire bon usage des écrans ? | 41 |
| Levier | 12/11/2019 | Cécile REMERMIER-PIANET | Etre mère, être femme, la conciliation des temps de vie | 20 |
| Levier | 05/03/2019 21/05/2019 08/10/2019 | Cécile REMERMIER-PIANET | L'agressivité normale et nécessaire au développement de la journée du jeune enfant Les écrans dans le quotidien de l'enfant La séparation | 19 |
| Vercel | 09/04/2019 | Marie-Laure FLAJOULOT | Les relations enfant-parent au quotidien : règles, interdits, valorisations, autorisations ... | 9 |
| Devecey | 12/02/2019 26/03/2019 11/06/2019 | Marie-Laure FLAJOULOT | Les relations parents/enfants Le sommeil de l'enfant L'acquisition de la propreté | 7 |
| Quingey | 21/05/2019 | Anais LAURENT | Les émotions chez le jeune enfant | 27 |
| Chalezeule | 25/09/2019 | Marie-Laure FLAJOULOT | La parentalité bienveillante | 18 |
| Saône | 18/01/2019 | Corinne VOILHES | Atelier avec la langue des signes comme outil pédagogique | 8 |
| Métabief | 04/04/2019 | Gérard VALLAT | Comment je nourris mon enfant ? | 60 |
| Montlebon | 25/04/2019 | Sophie VICIANA | La communication non-violente | 32 |
| Valdahon | 26/03/2019 08/10/2019 19/11/2019 | Cécile REMERMIER-PIANET | L'éducation positive Le rôle des règles et des limites dans le développement de l'enfant Difficultés à s'endormir, réveils nocturnes : comment aider son enfant | 28 |

La consommation :

Association de défense du consommateur depuis 1975, le Mouvement Familles Rurales porte une attention particulière à la défense des intérêts des familles mais exerce également un rôle dans l'information, la prévention et l'éducation pour les familles. La consommation fait partie de chaque instant de la vie, de l'air respiré aux actes d'achats effectués. La vision de la consommation est large. Ainsi Familles Rurales agit à la fois sur des questions d'environnement, de santé, d'alimentation, de droit, d'économie ...

Familles Rurales Fédération du Doubs a souhaité s'investir au plus près des réalités familiales en s'engageant dans une démarche constructive de défense des intérêts des familles. En effet, en 2019 c'est un réseau constitué de six bénévoles qui soutiennent et s'investissent au cœur des différents dispositifs mis en place.

Il s'agit dans un premier temps de l'Observatoire des prix en milieu rural où cinq veilleurs relèvent les prix au cœur de six enseignes. Quatre veilleurs assurent également les relevés de prix en pharmacie dans le cadre de l'observatoire des prix des médicaments. Il est à noter que deux de ces veilleurs, représentent le Mouvement au Conseil d'Administration du Centre Technique Régional de la Consommation.



Familles Rurales est reconnue association de consommateurs de par ses différentes actions et notamment l'aide au traitement de litiges. C'est pourquoi la Fédération du Doubs a choisi de créer une permanence consommation à Pontarlier, animée par deux bénévoles dans l'objectif de garantir à toutes les personnes qui le souhaitent, un accès à l'information et à la résolution de litiges. Cette permanence est ouverte au public, uniquement sur rendez-vous, le premier mardi après-midi du mois et le troisième mercredi matin du mois.

Le taux d'activité en 2019 s'élève à douze familles qui ont été accueillies dont huit pour de l'information et de l'orientation et quatre pour un accompagnement à la résolution de litiges.

Cette année, il a été constaté une recrudescence des dossiers liés au commerce avec une hausse des litiges liés à l'exécution des contrats, leurs livraisons ainsi que les devis, commandes et contrats.

S'ajoutent les dossiers liés aux prestations de service et notamment les affaires liées aux travaux/rénovations et réparations. Egalement, les dossiers à l'automobile et plus particulièrement, des dossiers liés aux achats d'occasion et à l'entretien et réparations des véhicules.

Par ailleurs et toujours dans l'idée de représenter au mieux les familles, celles-ci ont la possibilité d'accepter ou non d'être interviewées par la fédération nationale sur des thèmes qui intéressent les familles, ce qui permet ainsi à notre mouvement d'exprimer le point de vue des familles sur différents sujets. Dans le Doubs, ce sont plus de vingt-cinq familles qui alimentent ce dispositif.

Enfin, la Fédération du Doubs a souhaité se rapprocher au plus près des réalités quotidiennes des familles du territoire et pour cela, elle a créé un Observatoire Départemental qui se caractérise pour notre territoire par son unicité. En effet, au-delà de son caractère unique qui optimise l'engagement de la Fédération du Doubs en ce sens tel un laboratoire

d'expériences, il permet de pouvoir se rapprocher au plus près des réalités familiales, d'en rendre compte et de renforcer également la proximité avec les familles du territoire.

Pour terminer, un comité de pilotage interdépartemental a été mis en place et permet de réfléchir ensemble bénévoles, administrateurs et salariés pour mutualiser nos compétences, nos actions et faciliter les échanges entre les différents acteurs.

Il est à noter que le vendredi 17 mai 2019, la Fédération du Doubs a organisé une conférence dédiée à la consommation, au minimalisme et à la licornie. Elle a été animée par Marie Lefèvre, auteur du livre « J'arrête de surconsommer – 21 jours pour sauver la planète et mon compte en banque ».

Première conférence dans le domaine de la consommation, elle a su réunir une quarantaine de personnes dans les locaux de l'accueil de loisirs de Valdahon.



Un deuxième toit pour les apprentis en milieu rural :

Depuis 2013, la Fédération du Doubs soutient et s'investit dans le dispositif qui met en évidence la problématique de l'accès au logement pour les jeunes apprentis. Dès lors, ce projet vise à développer des solutions d'hébergement en structure ou chez des particuliers disposant de chambres ou de logements inoccupés pour des besoins de courtes durées de jeunes en formation ou en stage.

C'est donc pour optimiser cette action, qu'avec un réseau d'acteurs ruraux tels que la Fédération Régionale des

Maisons Familiales Rurales, la Mutualité Sociale Agricole Habitat Humanisme ou encore la Fédération Départementale des Coopératives Laitières que la Fédération du Doubs travaille collectivement.

Il s'agit là, d'un dispositif favorisant les liens sociaux entre les jeunes, leurs familles et les propriétaires par un interlocuteur unique chargé d'accueillir, informer et accompagner.

Le parrainage de proximité :

Défini dans le cadre d'une charte nationale, le parrainage de proximité participe aux valeurs de solidarité, d'entraide entre citoyens, nécessaires au mieux vivre ensemble dans la société d'aujourd'hui, dans notre espace de vie, que ce soit à Besançon, en périphérie ou dans son quartier.

Familles Rurales – Fédération du Doubs soutient et s'investit dans ce dispositif pluridisciplinaire avec le Conseil Départemental du Doubs, la MJC des Capucins et de nombreux acteurs médico-sociaux.

Ce dispositif fait l'objet d'une convention signée entre parrain, parent et filleul. Il concerne alors tout citoyen

qui a envie de s'investir en tant que parrain auprès d'un enfant ou adolescent. Bien sûr, tout parent voulant élargir ses relations et à offrir à son enfant une autre ouverture sociale et culturelle et un enfant ou adolescent vivant dans sa famille ou étant séparé du lien familial.



Eclaircies :

Familles Rurales informe les familles et leur fournit des conseils pratiques sur les principaux sujets qui font leur quotidien afin qu'elles agissent en citoyens avertis (santé, prévention, éducation, consommation, vie associative, etc.)

Le Mouvement favorise l'expression des familles, défend leurs intérêts et porte leur voix auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques. Familles Rurales promeut ainsi la participation des familles aux évolutions de la société. Chacun doit pouvoir être épaulé pour traverser les étapes délicates de la vie.

Eclaircies est un service d'écoute, de conseil conjugal et familial en convention de partenariat spécifique avec l'Association des Familles de Besançon et la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs.

Ce service géré conjointement avec l'Association des Familles de Besançon, permet aux personnes ou aux familles qui en éprouvent le besoin, de consulter un psychologue ou une conseillère conjugale et familiale. Ce service est accessible à des personnes qui rencontrent des difficultés personnelles, de relations dans le couple ou entre membres de la famille. Nous souhaitons leur permettre « d'en parler pour y voir plus clair » et le plus rapidement possible afin de prévenir la dégradation des situations difficiles.

Au cours de l'année 2019, 218 entretiens ont eu lieu dont 203 accueils de personnes venues seules et 15

accueils de personnes venues en couple ou parents avec enfants.

Le Mouvement défend ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité. Il promeut les valeurs humaines indispensables à l'équilibre et au développement de la personne et de son milieu de vie. Chaque jour, il agit pour donner à chacun et chacune sa place dans la société et combat toute forme de discrimination, de rejet ou de stigmatisation. Ce sont donc l'ensemble des familles du Doubs : enfants, adolescents, adultes qui peuvent consulter individuellement, en couple ou en famille.

La situation familiale des personnes ayant consulté en 2019 était pour 41.51% des personnes célibataires. 37.26% des personnes étaient divorcées. Ensuite, ce sont les personnes mariées qui sont représentées à hauteur de 17%. Loin derrière, ce sont les personnes pacsées à hauteur de 3.30% et les personnes en situation de veuvage, à hauteur de 0.94% qui sont représentées.

Nous constatons un changement par rapport à 2018, puisque ce sont désormais les personnes divorcées qui représentent le deuxième taux de situation familiale en lieu et place des personnes mariées.

En 2019, 44.49% des familles étaient domiciliées au sein de la capitale comtoise. 27.99% des familles résidaient en couronne Bisontine.

16.51% des familles résidaient dans le Haut-Doubs et 11.00% familles étaient domiciliées dans d'autres départements. D'année en année, la situation familiale des personnes consultant via le dispositif évolue. Il n'est pas constaté un profil « type », cette variabilité évolue en fonction des évolutions familiales et sociétales de chacun.

Le développement personnel est l'une des thématiques les plus sollicitées pour la majeure partie relative aux adultes suivi des adolescents et étudiants ainsi que les enfants.

Les problèmes familiaux et éducatifs sont également recensés dans ce bilan avec une part conséquente dédiée à

l'accompagnement des couples, des parents et enfants ainsi qu'aux problèmes issus des relations en milieu scolaire. A noter que cette année, les troubles du comportement reflètent un taux grandissant dans les consultations et deviennent l'un des motifs de consultations, les plus sollicités dans cette catégorie.

Les entretiens de conseils sont également recensés cette année. Il est identifié que les motifs principaux sont liés aux consultations après une interruption volontaire de grossesse et à des difficultés sexuelles.

Les accueils de Loisirs :

Au cours de cette année 2019, les équipes d'animation ont pu mettre en avant leurs compétences et leurs savoir-faire pour accueillir les enfants dans nos structures périscolaires et d'accueil de loisirs. Nous avons pu voir à certains endroits des dynamiques inter-centres se développer, comme l'accueil d'une troupe de théâtre à Villeneuve d'Amont qui a regroupé 7 accueils de loisirs et permis à 70 enfants du Haut-Doubs de profiter d'un spectacle de qualité.

Les dynamiques inter centres sont importantes pour mutualiser les coûts de certaines activités et pour enrichir les contacts professionnels de certains salariés qui peuvent être isolés dans les structures de communes rurales.

Nous constatons sur certains territoires des besoins croissants d'accueil d'enfants, et nous avons parfois des difficultés à répondre aux demandes tant au niveau du recrutement du personnel qu'en terme de surface de locaux. En parallèle, nous remarquons par contre un véritable souhait des communes de proposer des nouveaux locaux ou de faire des aménagements dans des locaux existants pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux enfants.



| Accueils de loisirs | | | |
|---------------------|--------------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| | | Heures heures enfants 2019 | Nbre enfants différents |
| 1 | FD25 - Al Arçon - 2019 | 9 390,00 | 81 |
| 2 | FD 25 - Al Baume les Dames | 4 113,75 | 40 |
| 3 | FD25 - Al Cussey - 2019 | 33 150,50 | 123 |
| 4 | FD25 - Al Dambelin - 2019 | 7 985,75 | 67 |
| 3 | FD25 - Al Gonsans - 2019 | 9 429,00 | 68 |
| 4 | FD25 - Al Grandfontaine - 2019 | 62 685,75 | 235 |
| 5 | FD25 - Al Les Fourgs - 2019 | 23 800,00 | 112 |
| 6 | FD25 - Al Les Gras - 2019 | 12 043,00 | 68 |
| 5 | FD25 - Al Métabief - 2019 | 72 775,00 | 291 |
| 6 | FD25 - Al Montlebon - 2019 | 67 044,00 | 271 |
| 7 | FD25 - Al Montperreux - 2019 | 29 570,14 | 172 |
| 8 | FD25 - Al Naisey - 2019 | 10 774,00 | 63 |
| 7 | FD25 - Al Oye et pallet - 2019 | 19 136,53 | 135 |
| 8 | FD25 - Al Remoray - 2019 | 4 433,25 | 39 |
| 9 | FD25 - AL Valdahon - 2019 | 129 429,50 | 471 |
| 10 | FD25 - Al Valonne - 2019 | 3 573,75 | 47 |
| 9 | FD25 - AL Vellefans - 2019 | 10 898,50 | 83 |
| 10 | FD25 - Al Villars ss Dampjoux - 2019 | 6 834,50 | 39 |
| 11 | FD25 - Al Villeneuve - 2019 | 3 957,00 | 52 |
| | | 521 023,92 | 2457 |



Les Actions Jeunes

La vie dans les Action Jeunes :

Les adolescents du territoire sont accueillis dans une dizaine de structures dans le Doubs.

Il s'agit d'un accueil en soirée, le Vendredi principalement, ainsi que durant les petites vacances, les grandes vacances en journée et en demi-journée. Pour certains, des accueils ont également lieu le mercredi après-midi ou les soirs en semaine.

Les objectifs éducatifs visés sont l'autonomie des jeunes, l'ouverture à l'autre, la capacité à prendre des décisions, des responsabilités. Les animateurs font en sorte que les jeunes puissent échanger, partager des centres d'intérêt et des moments de convivialité. L'expression et l'engagement dans la vie collective sont d'autres finalités éducatives recherchées.

En 2019, les jeunes ont mené de nombreuses activités par exemple, du VTT, soirée ludiques telles que le rallye photos, le Casino ou des soirées dansantes, des veillées jeux de société, fort-boyard et karaoké, des sorties au cinéma, Escape Game ou pour faire des activités sportives, des ateliers culinaires, la réalisation d'un clip vidéo et d'un court métrage, des sorties et activités nature du type cani-rando ou escalade, des activités de recyclage ou de nettoyage de la nature, l'organisation de kermesses et de concours exetera...

Les adolescents ayant le souhait de faire preuve de solidarité ont organisé des ventes au profit d'associations notamment pour le Téléthon et du bénévolat aux Celtivales par exemple. Des sensibilisations ont été faites autour du harcèlement et de l'intégration notamment. Pour finir, les jeunes se sont impliqués en organisant des autofinancements pour financer leur projets (séjours de vacances, Europa-Park, patinoire, théâtre...).

Un grand projet solidaire le 27/04/2019 :

Le « Festival du Rire » est né à l'initiative des adolescents des Portes du Haut-Doubs, avec le soutien de l'animateur de la Radio Collège Edgar Faure et des animateurs jeunesse du secteur. L'objectif principal était d'aider financièrement l'association le Liseron (qui pilote l'association Plein les yeux) dans la réalisation de ses projets futurs. 175 jeunes ont participé au projet dont 45 très activement dans les préparations. Ils ont pu profiter d'ateliers tel que le yoga du rire, l'initiation à la sculpture sur ballon, un concert repas avec l'artiste Maggy Bole, des clowns, un imitateur et la présence d'une des Vamps. 29 bénévoles se sont investis lors de ce weekend. Cette action a bénéficié à plus de 140 personnes qui sont venues participer à cet événement. Le Festival du Rire a été une réussite et a permis de passer un moment de rire et de partage entre les personnes présentes. L'association du Liseron a reçu le bénéfice de plus de 1400 €, lors d'une cérémonie de remise de chèque. Le Mouvement Familles

Rurales est très fier de l'implication de tous ces jeunes et bénévoles !

L'animation au collège de Valdahon :

Au collège de Valdahon, les 6 animateurs des Action Jeunes de Nods, Vercel, Etalans, Epenoy, Avoudrey et Valdahon interviennent toujours à tour de rôle au collège de Valdahon pour mettre en place des animations avec les jeunes au sein de l'établissement. En 2019, les jeunes ont mené et/ou participé aux ateliers Brico récup, création d'une page Instagram Action Jeunes, atelier jeu escape game, projet rap, projet graff. Les groupes allaient de 6 à 12 jeunes, autant de garçons que de filles. Plusieurs de ses projets avaient pour objectif d'aider les jeunes à prendre conscience de l'impact de réseaux sociaux, d'apprendre à s'exprimer dans le respect de l'autre et à se protéger sur Internet. Les adolescents ont également pu s'exprimer artistiquement et passer du temps ensemble tout en s'amusant.

Le congrès Familles Rurales dans le Doubs :

L'équipe éducative jeunesse a commencé dès le mois de janvier 2019 à s'activer et à mobiliser les jeunes et les familles dans le cadre du Congrès Familles Rurales BFC. L'objectif étant de proposer le jour « J » des activités pour les jeunes et également les activités à partager en famille, favorisant ainsi le lien intergénérationnel. Des activités sont prêtes (trottinette, tir à l'arc, bubble foot...), des intervenants et partenariats

(CRIJ, Soléa, sécurité routière...) ont commencé à être établis, mais comme vous le savez malheureusement l'événement a été repoussé. Les adolescents et les animateurs jeunes sont impatients de pouvoir « relancer la machine » et de voir se concrétiser ce beau projet !

La Petite Enfance :

La Fédération du Doubs gère différents types d'Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) agréés par le conseil départemental du Doubs. On distingue trois types de structures qui fonctionnent à la journée et répondent aux besoins des parents qui travaillent :

- Les micro-crèches (EAJE) qui accueillent 9 ou 10 enfants simultanément ;
- Les structures multi accueil (EAJE) avec des capacités d'accueil différentes (12 à 30 enfants) ;
- La classe passerelle qui permet l'accueil d'enfants de 2 à 3 ans en matinée avec une enseignante de l'Education Nationale et un professionnel petite enfance.

Dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, nous assurons des accueils adaptés aux différents besoins des parents. Cela va d'accueils pour quelques heures (en occasionnels ou en réguliers) à des accueils à la demi-journée ou à la journée sur un ou plusieurs jours par semaine dans le cadre de contrats d'accueil.

Sur trois secteurs nous gérons conjointement deux structures proches. Cela permet de mieux couvrir un territoire en cohérence dans la réponse apportée aux besoins des familles qui ont un seul interlocuteur.

Le partenariat instauré avec les collectivités locales vise à adapter aux mieux le fonctionnement de structures aux attentes des familles et aux possibilités financières des communes.

En 2019, la fédération a accompagné l'ouverture d'une micro-crèche dans la commune nouvelle des Premiers Sapins et d'une structure multi accueil à Etalans.

La micro-crèche de Vercel a évolué en structure multi-accueil de 18 places en intégrant de nouveaux locaux.

D'autres projets sont en cours et aboutiront en 2020 : la création d'une structure à Sancey et l'évolution de la halte-garderie de Vernierfontaine en micro-crèche.

Un projet de « structure d'accueil clef en main » est à l'étude sur la commune de Grand-Charmont dans le cadre de l'expérimentation en cours avec la CAF du Doubs.

Nos Micro-crèches : Avanne, Montferrand, Levier, La Sommette, Vercel, l'Isle sur le Doubs, Miserey, Vieilley (jusqu'en aout) et Autechaux

Nos Multi-accueils : Grandfontaine, Devecey (jusqu'en aout), Montlebon, Baume les Dames, Métabief, les Fourgs et Valdahon.

A Ornans, la structure multi accueil fonctionne en complémentarité avec la classe passerelle.

Les Relais Petite Enfance / Relais assistants Maternels :

En 2019, la fédération Familles rurales du Doubs comptabilise 7 relais assistantes maternelles.

Pour une meilleure reconnaissance de ses missions et du service apporté à la population certains relais s'appellent aujourd'hui Relais Petite Enfance.

Les relais assistantes maternelles et relais petite enfance, sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles, des gardes à domicile et des professionnels de la petite enfance.

Les relais ont différentes missions :

1- Les ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance :

❖ Informer les professionnels de l'accueil de la petite enfance :

- Donner une information générale aux (futurs) professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance ;
- Informer les assistants maternels sur les modalités d'exercice de leur profession, (à domicile, en crèche familiales ou Mam) et sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre ;

- Apporter un premier niveau d'information sur les différents modes d'exercice du métier de garde à domicile (emploi direct, service mandataire ou prestataire) ;
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail ;
- Orienter les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

❖ Informer des parents :

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs existant sur le territoire concerné ;
- Centraliser, si possible, les demandes d'accueil spécifiques ;
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail ;
- Orienter les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

❖ Participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant :

- « De par leurs fonctions, les Ram se situent au carrefour de

l'offre et de l'expression des besoins d'accueil des familles. Ainsi, les animateurs de Ram peuvent être associés à l'élaboration des diagnostics territoriaux et aux réunions de préparation/bilan des contrats enfance et jeunesse.»

2- Les ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles :

❖ Le Ram comme lieu de professionnalisation :

- Organiser des temps et projets collectifs pour les professionnels ;
- groupe d'échanges / de paroles
- conférences/débat ;
- promotion de la formation continue auprès des professionnels et des parents employeurs ;

❖ Le Ram comme lieu d'animation :

- Organiser des temps festifs (fête de fin d'année, Noël, etc.) en direction des parents, des professionnels et des enfants dans le but de favoriser les échanges et développer le lien social ;
- Organiser des temps d'activité et d'animation (ex: ateliers d'éveil) pour les enfants accueillis par des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile

(prise en compte du rythme et des besoins de l'enfant, socialisation et éveil des enfants bénéficiant d'un mode d'accueil individuel) ;

- Faciliter l'accès aux différents services existants et créer des passerelles entre le multi accueil, l'assistant maternel, l'accueil de loisirs sans hébergement(Alsh), et l'école maternelle afin de faciliter les transitions qui marquent le parcours de l'enfant.

3- Les RAM participent à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant :

C'est parce que les Ram se situent au carrefour de l'offre et de l'expression des besoins d'accueil des familles qu'ils sont en mesure de participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

4- Les missions supplémentaires en 2019 :

- ❖ renforcer l'accompagnement des familles avec un positionnement central du Ram en « guichet unique d'information » et le traitement des demandes d'accueil des familles formulées directement en ligne sur le site www.mon-enfant.fr ;

- ❖ Promouvoir l'activité des assistants maternels en améliorant leur employabilité ;
- ❖ Augmenter les départs en formation continue des assistants maternels.

Nouveautés en 2019

➤ **Un septième RAM pour Familles rurales fédération du Doubs**

Depuis le 1^{er} janvier 2019, un nouveau Relais s'est créé pour la communauté de communes du pays de Sancey-Belleherbe et il est géré par Familles rurales.

Ce relais fonctionne à mi-temps, il couvre 27 communes. Ce qui équivaut à 62 assistantes maternelles agréées et 48 en activité.

Il propose un temps d'animation et de rencontres tous les mardis matins (hors vacances scolaires) en alternance sur les communes de Sancey et de Belleherbe.

3 temps de permanence hebdomadaires sont proposés aux usagers, à Sancey le mardi après-midi et jeudi matin et à Belleherbe le jeudi après-midi.

Des temps de professionnalisation des assistants maternels sont également proposés en soirée.

Quelques chiffres pour la première année d'ouverture :

- 52 personnes ont été reçues en accueil physique (19 AM et 33 familles)

- 168 personnes ont bénéficié d'une information par téléphone ou mail (86 AM et 82 parents)

- 30 temps d'animations ont accueilli 330 enfants, 223 professionnelles (20 AM différentes) et 20 parents.

- 3 temps de professionnalisation (2 soirées : analyse de la pratique, réunion droit du travail, une journée bien-être) : 17 AM du secteur, au total ont pu en bénéficier.

➤ **Les journées bien-être**

Les 7 relais ont participé à l'élaboration d'une journée bien-être. Les objectifs principaux de ces journées étant de proposer aux assistantes maternelles/garde à domicile une journée leur permettant de prendre soin d'elle pour mieux prendre soin des autres, créer du lien, favoriser les échanges entre professionnels, apporter des outils réutilisables dans la vie professionnelle et/ou personnelle.

- Les relais de Sancey-Belleherbe et du pays du Russey – St Hippolyte ont organisé cette journée avec 3 autres relais voisins. Au total, ce sont 44 professionnelles de la petite enfance (7 pour le secteur CCPR-CCPM et 4 pour la CCPSB) qui se sont retrouvées le samedi 26 octobre pour partager et échanger autour de différents ateliers :

- Apprendre à prendre soin de soi... ;
- Conscience corporelle et mouvement dansé ;
- Confection d'un Aromastick ;

- Mets ta Blouse : atelier peinture ;
- Fabrication d'un produit de soin ;
- Relaxinésie : relaxation en mouvement.

Cette journée riche en partages a été clôturée par le spectacle « Décomplexée... Enfin presque ! » de Virginie GOUA.

- Les 5 autres relais Familles Rurales ont proposé cette journée le samedi 16 novembre, 77 participantes ont pu participer à 4 ateliers parmi les 8 proposés :

- Atelier « Le Dôme à Mômes » : "Prendre soin de soi et de son calme intérieur" : Un voyage unique dans une merveilleuse cabane dédiée au calme et à la détente.



- Atelier Musical : Chanter pour être bien !
- Atelier « Pneumacorps » : Prendre soin de soi pour être disponible à l'autre. Retrouver ou trouver une plus grande sérénité (gestion du stress), une posture plus libre dans l'accompagnement des enfants et de leurs familles



- Atelier « Relooking » : « Mon plus beau moi » avec quelques conseils en image pour augmenter sa confiance en soi, se mettre en valeur dans l'objectif d'un épanouissement personnel.





- Atelier « Phytothérapie » : Découverte des plantes et réalisation d'une crème de jour naturelle.

- Atelier « Le jeu de peindre » : Enfiler sa blouse, prendre une feuille, sélectionner une couleur, tremper son pinceau et se laisser aller à la découverte du jeu de peindre.
- Atelier « Yoga du Rire » : un moyen simple de réduire tout ce que le stress a construit.
- Ateliers Libres : Tout au long de la journée, des stands en accès libre seront disponibles : librairie, formation continue, dessin mandala, espace café/détente, exposition sur le métier d'assistant maternel...

Les Ludothèques :

Familles Rurales Fédération du Doubs gère quatre ludothèques :

- La Toupie depuis 1998 pour le secteur du Grand Besançon ;
- Ludodou depuis 2003 basée à Levier ;
- P'Tidou depuis 1995 basée à Villers-le-Lac ;
- Pic et Pivette depuis 1998 basée à Valdahon dont le fonctionnement s'appuie sur ces valeurs :

- l'**itinérance** pour réduire l'éloignement qui, en milieu rural, est souvent facteur d'isolement ;

- une **ouverture à tous** pour favoriser la socialisation des plus jeunes, les rencontres entre enfants, les échanges entre parents, l'accueil des nouvelles familles : les ludothèques sont des lieux de convivialité pour des moments de loisirs et de plaisirs intergénérationnels

- la mise en œuvre du **jeu libre** pour placer le joueur en premier acteur, créateur des situations de jeu : il fait ses choix, est responsable, agit par lui-même dans le respect des règles et des autres ;

- une place prépondérante faite au **jeu symbolique** pour permettre l'émergence de compétences telles que le langage, la collaboration, le tact, le développement émotionnel, l'imagination, l'esprit d'initiative, ... ;

- un **accès facilité aux jeux** pour diversifier les possibilités des familles et des professionnels de l'enfance : grâce à leurs fonds ludiques riches et actualisés, les ludothèques proposent des jeux et jouets innovants, parfois coûteux ou difficiles à se procurer par les réseaux classiques de distribution ;

- un **partenariat local** pour inscrire les ludothèques dans une dynamique associative : des associations locales et les familles utilisatrices du service sont parties prenantes de la vie des ludothèques via le rôle essentiel qu'elles ont dans la communication, l'aide à l'installation et au rangement lors des séances de jeu.

Grâce au partenariat avec des collectivités territoriales, les ludothèques assurent des accueils réguliers dans 34 communes du Doubs. Elles interviennent également pour des animations ponctuelles, à la demande, comme, par exemple, pour des fêtes de village, des Relais Petite Enfance, des accueils de loisirs, des écoles, des Temps d'Accueil Périscolaire, des soirées jeux, des fêtes d'entreprise, ...

Les ludothèques proposent la location de l'ensemble de leurs jeux et jouets aux familles et aux structures. Chacune dispose d'un catalogue présentant ses jeux géants. Depuis 2015, les 17 espaces thématiques de jeu symbolique créés par les ludothèques font l'objet d'un catalogue spécial.

En 2019, elles ont accueilli 527 familles venues jouer avec 1223 enfants. Les enfants de quatre-vingt-dix structures différentes (classes, accueils de loisirs, crèches...) ont aussi bénéficié des services des ludothèques par le jeu sur place ou des locations.

Samedi 25 mai 2019, Maîche a accueilli la septième édition de la manifestation organisée par les quatre ludothèques Familles Rurales du Doubs à l'occasion de la **Fête Mondiale du Jeu**.

De 14 h à 18 h, ce sont environ 500 participants qui ont investi la salle des fêtes pour découvrir, manipuler, construire, grimper, soigner, lancer, pédaler, imaginer, essayer, rencontrer ... jouer !

Un grand succès pour cet après-midi récréatif. Des enfants aux grands-parents, toutes les générations se sont retrouvées pour partager un moment autour du jeu. Des constructions Lego, aux grands jeux en bois, en passant par l'espace vétérinaire, ou encore les

modules de motricité, mais aussi les nouveaux jeux de société découverts au Festival de Cannes, ainsi que les circuits de véhicules en extérieur ... le choix était grand.

Christophe Villard, créateur de jeux originaire de Morteau, était là pour présenter : *Empilade Colors* et *Quadrio*. Une chance pour nous tous de rencontrer un *acteur* local du jeu.

Des tournois de jeux à points ont également ponctué l'après-midi : Maîche-Pong, cible scratch, labyrinthe à billes. Les meilleurs scores ont permis aux participants de remporter des lots.



RAPPORT FINANCIER



Familles Rurales FD25 est une association loi 1901 qui agit pour les familles afin de :

- Répondre à leurs besoins ;
- Les accompagner dans leurs missions d'éducation ;
- Défendre leurs intérêts.

Les activités de la fédération se structurent en trois parties :

- Des activités militantes comme la consommation, la parentalité, l'action jeunesse ;
- La représentation et l'animation de son réseau d'associations locales sur le territoire départemental ;
- Des services notamment l'accueil de la petite enfance, les accueils loisirs enfants, des SMA et MC, des ludothèques et relais.

Hors l'activité régulière ci-dessus décrite, il est à noter :

- Ouverture d'un relais Assistantes maternelles à Sancey en janvier 2019 ;
- Fin de la gestion de la SMA Pom de Reinette à Devecey et MC Pom d'Api à Vieilley au 30/08/2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

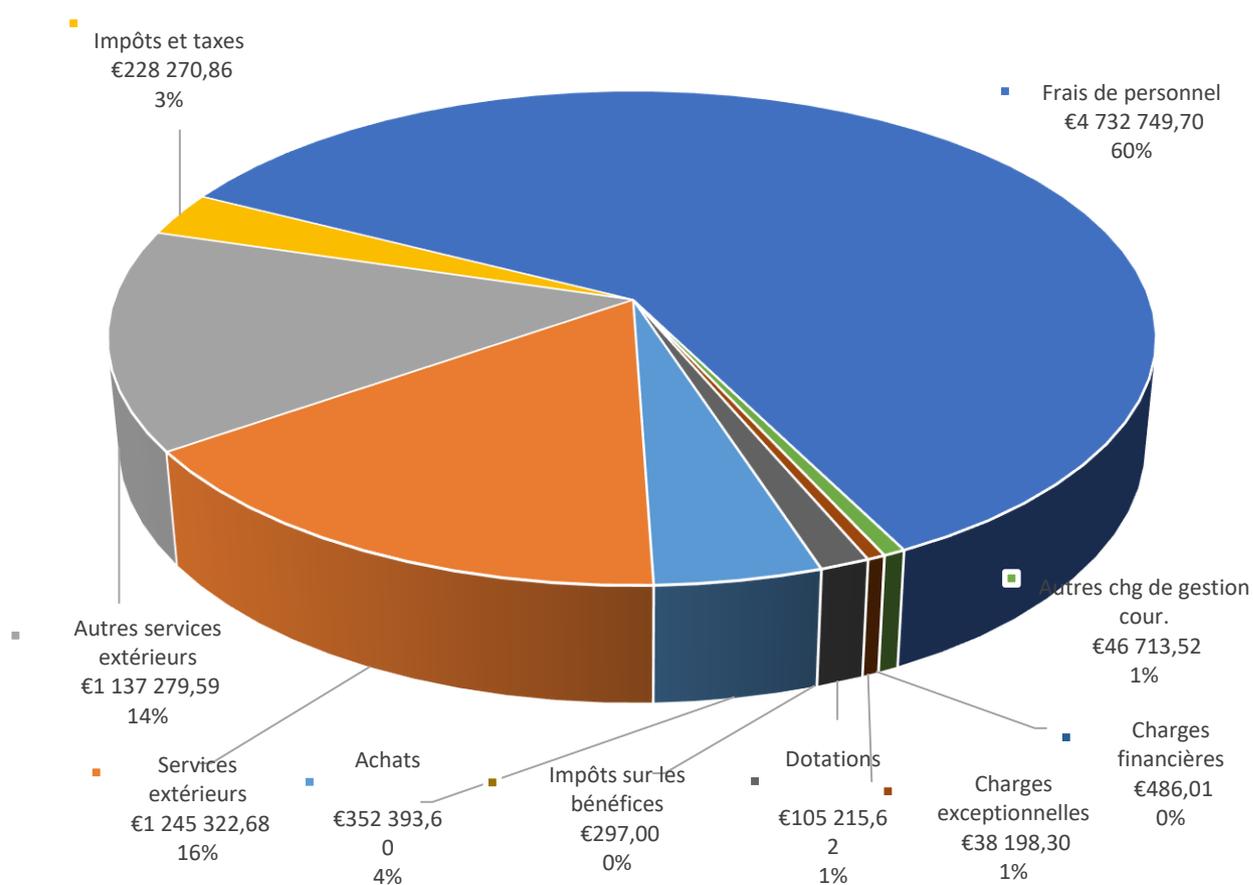
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le compte de résultat

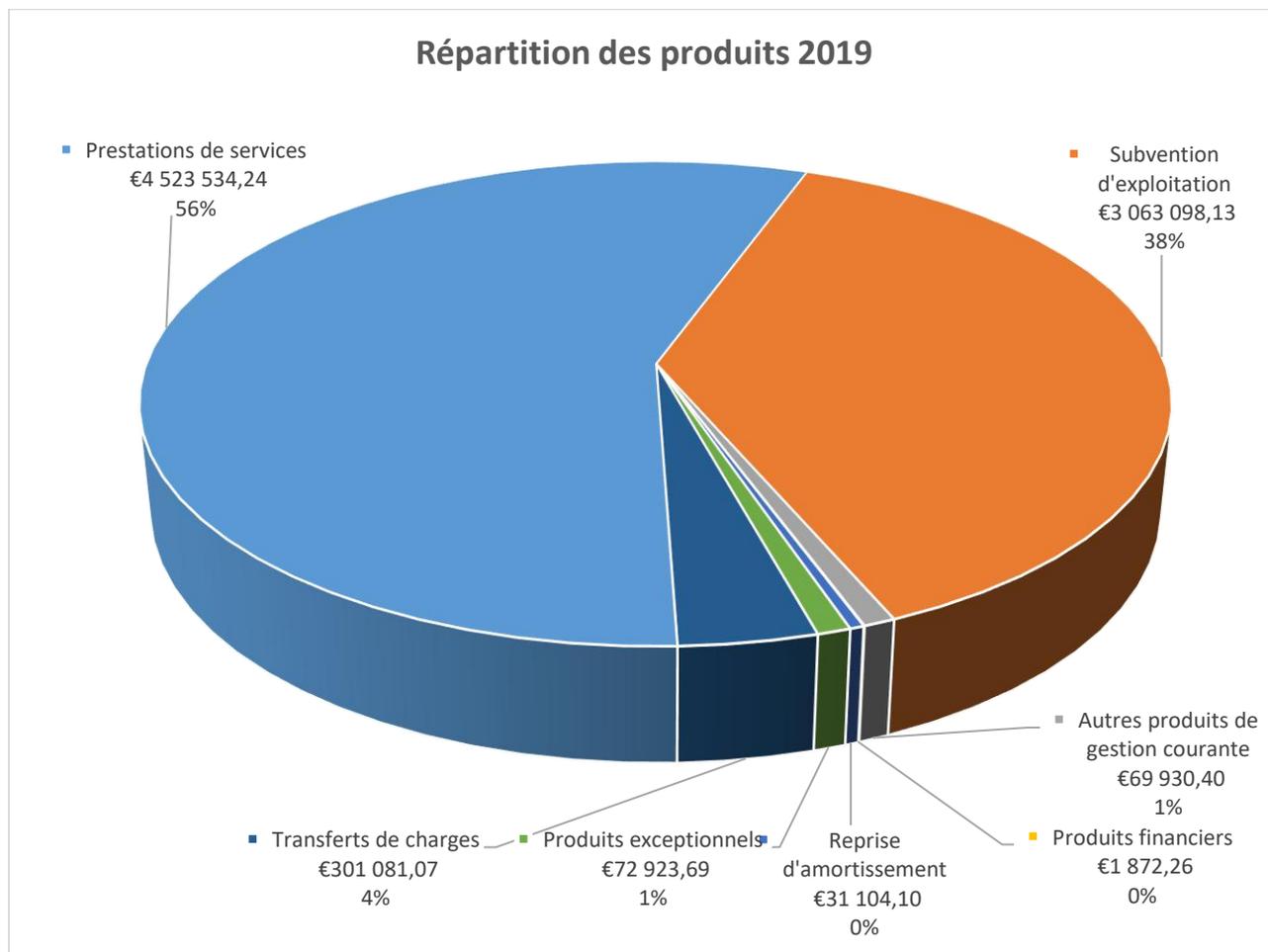
Le compte de résultat de la fédération est excédentaire en 2019 de 176 617.01 €.

Le total des charges est de 7 886 926.88 € en 2019 contre 8 068 573.81 € en 2018. Elles sont constituées selon le détail suivant :

Répartition des charges 2019



Le total des produits 2019 est de 8063 543.89 € contre 8 254 208.82 € en 2018. Ils sont constitués selon le détail suivant :



Le bilan :

Le total du bilan 2019 s'élève à 3 413 490 euros contre 3 292 832 euros en 2018.

Les immobilisations s'élèvent à 343 288 euros. D'une manière générale, le matériel est amorti sur 3 ans, hormis le gros mobilier qui est amorti sur 5 ans et les véhicules sur 7 ans.

La participation en fonds associatifs avec droit de reprise pour FRASALPE s'élève à 306 200 euros. Une convention d'apport de trésorerie en fonds associatifs avec droit de reprise, qui se substitue aux conventions de prêts précédemment contractées, a été signé entre la fédération du Doubs et FRASALPE

L'actif circulant représentant les créances, les placements et disponibilité, les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 070 202 euros net.

| Etat des créances | | | | |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|-----------------|
| CREANCES | Montant brut | A - d'un an | A + d'un an | A + de cinq ans |
| Prêts | 93 009 € | 7 500 € | 12 500 € | 73 009 € |
| <i>dont Prêt Action logement</i> | 73 009 € | | | 73 009 € |
| <i>dont Prêt FR FD70</i> | 15 000 € | 7 500 € | 7 500 € | |
| <i>dont Prêt FR Agir</i> | 5 000 € | | 5 000 € | |
| | 7 686 | | | 7 686 |
| Cautions | € | | | € |
| Sous Total | 100 695 € | 7 500 € | 12 500 € | 80 695 € |
| Usagers | 294 847 € | 294 847 € | - € | - € |
| Fédérations et associations locales | 119 777 € | 119 777 € | - € | - € |
| Etat et collectivités publiques | 1 € | 1 092 | - € | - € |
| | 092 451 € | 451 € | - € | - € |
| | | 197 | | |
| Autres créances | 197 701 € | 701 € | - € | - € |
| Sous Total | 1 704 777 € | 1 704 777 € | - € | - € |
| Charges constatées d'avance | 4 717 € | 4 717 € | - € | - € |
| Total créances | 1 810 189 € | 1 716 993 € | 12 500 € | 80 695 € |

Provisions dépréciations

| Nature | Solde au 01/01/2019 | Augmentati on | Diminution | Solde au 31/12/2019 |
|---------------------------------------------|----------------------------|------------------|-----------------|----------------------------|
| Prov des comptes clients | 12 007 € | 4 716 € | 5 898 € | 10 825 € |
| Prov des partenaires | 31 472 € | 12 337 € | 23 210 € | 20 599 € |
| Prov autres créances | 13 605 € | | | 13 605 € |
| Prov participation avec droit de reprise | 256 200 € | | | 256 200 € |
| | 313 285 € | 17 052 € | 29 107 € | 301 230 € |

Le passif est constitué des fonds associatifs pour un montant de 1 918 717 euros, des dettes qui s'élèvent à 1 458 428 euros

| ETAT DES DETTES | | | |
|-------------------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------|
| DETTES | Montant brut | A moins d'un an | Entre 2 et 5 ans |
| <u>Dettes financières</u> | | | |
| Etablissement de crédit | 24 684 € | 21 134 € | 3 550 € |
| Sous total | 24 684 € | 21 134 € | 3 550 € |
| <u>Autres Dettes</u> | | | |
| Fournisseurs | 431 287 € | 431 287 € | - € |
| Dettes diverses | 16 855 € | 16 855 € | - € |
| Usagers | 5 748 € | 5 748 € | - € |
| Personnel | 216 800 € | 216 800 € | - € |
| Associations et fédérations | 91 772 € | 91 772 € | - € |
| Sécurité sociale et aut.org. sociaux | 237 820 € | 237 820 € | - € |
| Etat et autres collectivités publiques | 412 059 € | 412 059 € | - € |
| Sous total | 1 412 341 € | 1 412 341 € | - € |
| TOTAL | 1 437 025 € | 1 433 475 € | 3 550 € |
| Produits constatés d'avance | 21 402 € | 21 402 € | |
| TOTAL GENERAL | 1 458 428 € | 1 454 877 € | 3 550 € |

Et de provisions pour risques et de départ en retraite pour 36 346 euros.

Provisions pour risques et retraite

| Nature | Solde au 01/01/2019 | Augmentation | Diminution | Solde au 31/12/2019 |
|---------------------|---------------------|-----------------|--------------------|---------------------|
| Provision retraites | 24 683 € | 15 068 € | 3 406 € | 36 346 € |
| | 24 683 € | 15 068 € | 3 406 € | 36 346 € |

-Conclusions et perspectives :

Familles Rurales Fédération du Doubs

L'exercice 2019 dégage un résultat de 176 617.01 euros.

Nous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit 176 617.01. € de la manière suivante :

- Affectation aux différents comptes 115 selon tableau en pièce jointe : 75 739.99 €
- Affectation aux comptes 110 suivant validation en CA la somme de 100 877 .02 €
 - * 70 877,02 € pour le soutien au réseau FR dans le Doubs suite au COVID
 - * 30 000,00 € pour le développement du Système d'Information

Certaines activités gérées auparavant par FR FD25 ne le sont plus au 01/01/2020. C'est le cas de la SMA Les P'tits bouts de Cuir à Valdahon, la SMA Pom de Reinette à Devecey et la MC Pom' d'api à Vieilley

Nous affectons donc les soldes suivantes aux fonds propres associatifs (compta 11000000000)

- 11500CDEVEC (Commune de Devecey) : -428.91€
- 11500SYNIPE (Syndicat intercommunal de la PE) : -19755.52 €
- 11500CVALDA (Commune de Valdahon) : 2132.13 €

Sylvain BRELOT

Compte de résultat Global 2019

| Fédération Familles Rurales FD25 | | Compte de résultat Global avec année N-1 | | | | | |
|----------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------|----------------|---------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | du 01/01/2019 | | au 31/12/2019 | | | |
| N° des comptes | CHARGES | Réalisé 2019 | Réalisé 2018 | N° des comptes | PRODUITS | Réalisé 2019 | Réalisé 2018 |
| 60 | ACHATS | 352 393,60 € | 340 297,39 € | 70 | PRESTATION DE SERVICE | 4 523 534,24 € | 4 619 499,40 € |
| | Alimentation Boisson | 73 718,93 € | 64 063,53 € | | Participation des familles | 2 596 932,08 € | 2 581 304,07 € |
| | Fournitures d'activités | 66 786,49 € | 70 581,62 € | | CAF PSO | 397 281,55 € | 355 634,08 € |
| | Combustibles Carburant Eau Electricite | 65 484,69 € | 66 166,83 € | | CAF PSU | 1 398 139,28 € | 1 551 373,39 € |
| | Fournitures d'entretien | 72 801,55 € | 74 987,35 € | | CAF ASRE | - € | 13 587,66 € |
| | Fournitures diverses | 73 601,94 € | 64 498,06 € | | MSA PSU PSO | 46 468,35 € | 46 211,74 € |
| 61 | SERVICES EXTERIEURS | 1 245 322,68 € | 1 254 794,30 € | | Participations diverses | 84 712,98 € | 71 988,46 € |
| | Sous traitance repas | 758 833,22 € | 759 753,21 € | | | | |
| | Loyers et charges locatives locaux | 396 681,93 € | 413 533,12 € | | | | |
| | Locations | 17 971,90 € | 7 801,09 € | | | | |
| | Entretien et réparation | 50 653,90 € | 52 456,27 € | 74 | SUBVENTION D'EXPLOITATION | 3 063 098,13 € | 3 020 440,47 € |
| | Prime d'assurance | 18 077,87 € | 17 543,66 € | | Subventions Communales | 2 271 808,17 € | 2 533 813,36 € |
| | Documentation generale | 2 663,36 € | 2 143,98 € | | Subventions Etat | | |
| | Abonnement vivre mieux | | 708,47 € | | Subventions Conseil régional | 1 000,00 € | |
| | Frais de colloques, séminaires | 440,50 € | 854,50 € | | Subventions Conseil départemental | 107 233,40 € | 73 779,00 € |
| | | | | | Subventions nationales | 1 001,50 € | 3 880,00 € |
| | | | | | Subventions CAF | 27 855,65 € | 14 135,64 € |
| 62 | AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 1 137 279,59 € | 1 019 882,88 € | | Subventions intercommunales | 531 665,94 € | 337 424,33 € |
| | Programme pedagogique | 71 463,10 € | 54 675,64 € | | Subventions diverses | 122 533,47 € | 57 408,14 € |
| | Transport collectif | 18 583,21 € | 17 334,37 € | | | | |
| | Hebergement | 8 589,00 € | 8 243,86 € | | | | |
| | MAD de personnel | 842 714,77 € | 755 668,88 € | | | | |
| | Frais de deplacement | 44 968,94 € | 40 658,35 € | | | | |
| | Honoraires | 46 123,89 € | 55 206,55 € | | | | |
| | Frais de structure | 102 922,00 € | 86 738,53 € | | | | |
| | Cotisations diverses | 1 914,68 € | 1 356,70 € | | | | |
| | | | | | | | |
| 63 | IMPOTS ET TAXES | 228 270,86 € | 121 934,60 € | | | | |
| | Taxe sur salaire | 214 896,00 € | 105 879,00 € | | | | |
| | Taxes diverses | 13 374,86 € | 16 055,60 € | | | | |
| | | | | 75 | AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 69 930,40 € | 65 729,21 € |
| 64 | FRAIS DE PERSONNEL | 4 732 749,70 € | 5 057 230,19 € | | Fr cotisations différents échelons | 68 240,20 € | 63 784,60 € |
| | Remuneration du personnel | 4 585 834,71 € | 4 943 717,82 € | | Produits divers de gest. courante | 14,61 € | 257,65 € |
| | Formation du personnel | 126 267,16 € | 91 726,61 € | | UDAF Fds special | 1 675,59 € | 1 686,96 € |
| | Medecine du travail | 20 647,83 € | 21 785,76 € | | | | |
| | | | | 76 | PRODUITS FINANCIERS | 1 872,26 € | 2 610,11 € |
| | | | | | Produits financiers | 1 872,26 € | 2 610,11 € |
| 65 | AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 46 713,52 € | 84 516,83 € | 77 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 72 923,69 € | 78 865,36 € |
| | Fr cotisations différents échelons | 30 521,36 € | 49 415,03 € | | Produits exceptionnels | 2 269,14 € | 6 131,30 € |
| | Pertes sur créances irrécouvrables | 2 310,66 € | 25 919,60 € | | Produits sur exercices antérieurs | 49 353,06 € | 62 116,85 € |
| | Cotisations UDAF | | | | Produits des cessions d'él. actifs | 15 330,00 € | 2 925,84 € |
| | Charges diverses de gest. courante | 232,34 € | 174,78 € | | Quote part de sub. équipement | 5 971,49 € | 7 691,37 € |
| | Subventions accordées | 13 649,16 € | 9 007,42 € | | | | |
| 66 | CHARGES FINANCIERES | 486,01 € | 765,46 € | | | | |
| | Interets des emprunts | 486,01 € | 765,46 € | 78 | REPRISE D'AMORTISSEMENTS | 31 104,10 € | 54 320,28 € |
| | Agios | | | | Reprises sur provisions | 31 104,10 € | 54 320,28 € |
| 67 | CHARGES EXCEPTIONNELLES | 38 198,30 € | 85 943,64 € | | | | |
| | Charges exceptionnelles | 1 747,19 € | 57 662,27 € | | | | |
| | Charges sur exercices antérieurs | 36 316,49 € | 27 005,82 € | 79 | TRANSFERTS DE CHARGES | 301 081,07 € | 412 743,99 € |
| | VNC des elements actifs cedés | 134,62 € | 1 275,55 € | | Transfert de charges | 235 913,59 € | 266 591,52 € |
| 68 | DOTATIONS | 105 215,62 € | 102 733,37 € | | Transfert de charges financières | | |
| | Dotation aux amortissements | 74 504,28 € | 67 879,76 € | | Transfert de charges exceptionnelles | | |
| | Provisions depart en retraite | 13 658,94 € | 3 262,25 € | | Autres transferts de charges d'exploitation | 65 167,48 € | 146 152,47 € |
| | Provisions risques et charges | 17 052,40 € | 31 591,36 € | | | | |
| 69 | IMPOTS SUR LES BENEFICES | 297,00 € | 475,15 € | | | | |
| | Impots sur les intérêts | 297,00 € | 475,15 € | | | | |
| | TOTAL | 7 886 926,88 € | 8 068 573,81 € | | TOTAL | 8 063 543,89 € | 8 254 208,82 € |

Soit un résultat de : 176 617,01 €

Ce compte de résultat est en attente de validation par le CA et l'AG de FR FD25

Fait à : Besançon
Le : 31/03/2020

Nom et Qualité du Signataire :
POUCHOULOU Anne
Présidente

FAMILLES RURALES
Fédération Départementale du Doubs
12 rue de la Famille
25000 BESANCON
Tél: 03 83 48 76 84
E-mail : doubs@famillesrurales.org

Bilan au 31 décembre 2019 :

| BILAN ACTIF | Brut 2019 | Cumul Amortissement et provisions | Net 2019 | Net 2018 |
|--------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------------|--------------------|
| ACTIF IMMOBILISE | 1 202 409 € | 859 121 € | 343 288 € | 344 415 € |
| - Terrains et constructions | | | | |
| - Matériel et équipement | 796 013 € | 602 921 € | 193 093 € | 184 291 € |
| - Autres immobilisations | | | | |
| - Participation avec droit de reprise | 306 200 € | 256 200 € | 50 000 € | |
| - Prêts | 93 009 € | | 93 009 € | 152 437 € |
| - Cautions | 7 186 € | | 7 186 € | 7 686 € |
| ACTIF CIRCULANT | 3 115 232 € | 45 030 € | 3 070 202 € | 2 948 417 € |
| - Clients, produits à recevoir et créances diverses | 1 704 777 € | 45 030 € | 1 659 747 € | 1 736 492 € |
| - Titres de placement et compte épargne | 1 322 945 € | | 1 322 945 € | 3 450 € |
| - Disponibilités compte courant | 82 793 € | | 82 793 € | 1 202 379 € |
| - Charges constatées d'avance | 4 717 € | | 4 717 € | 6 096 € |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL | 4 317 641 € | 904 151 € | 3 413 490 € | 3 292 832 € |
| | | | | |
| | | | | |
| BILAN PASSIF | | | Net 2019 | Net 2018 |
| FONDS PROPRES ASSOCIATION | | | 1 918 717 € | 1 730 694 € |
| - Fonds associatif | | | 796 783 € | 803 774 € |
| - Résultat de l'exercice | | | 176 617 € | 185 635 € |
| - Excédent affecté développement de la vie associative | | | 230 698 € | 173 198 € |
| - Excédent affecté service petite enfance | | | 66 035 € | 66 035 € |
| - Fonds affecté développement des services | | | 84 710 € | 51 710 € |
| - Excédent affecté aux nouveaux locaux | | | 60 000 € | 60 000 € |
| - Excédent affecté au nouv. Système d'information | | | 128 950 € | 45 000 € |
| - Résultats sous contrôle des partenaires | | | 265 312 € | 247 135 € |
| - Fonds affecté perenisation des emplois | | | 93 534 € | 93 534 € |
| - Subventions d'investissement | | | 16 078 € | 4 672 € |
| PROVISIONS | | | 36 346 € | 24 683 € |
| - Risque | | | | |
| - Départ en retraite | | | 36 346 € | 24 683 € |
| DETTES | | | 1 458 428 € | 1 537 455 € |
| - Emprunts et dettes assimilées | | | 24 684 € | 50 441 € |
| - Autres dettes | | | 188 562 € | 218 778 € |
| - Fournisseurs et comptes rattachés | | | 511 182 € | 512 774 € |
| - Dettes sociales et fiscales | | | 712 597 € | 735 647 € |
| - Produits constatés d'avance | | | 21 402 € | 19 814 € |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL | | | 3 413 490 € | 3 292 832 € |

Budget prévisionnel 2020

FD 25 - 2020

Budget global du 01/01/20 au 31/12/20

| N° des comptes | CHARGES | Montant | N° des comptes | PRODUITS | Montant |
|----------------|-------------------------------------------|--------------------|----------------|---------------------------------------------|--------------------|
| 60 | ACHATS | 390 520 € | 70 | PRESTATION DE SERVICE | 4 198 178 € |
| | Alimentation Boisson | 82 463 € | | CAF PSO | 371458 € |
| | Fournitures d'activités | 69 897 € | | CAF PSU | 1284 816 € |
| | Eau Electricité | 50 637 € | | CAF ASRE | |
| | Combustibles et Carburants | 14 450 € | | Aides FILAJ | |
| | Fournitures d'entretien | 82 798 € | | MSA PSO | |
| | Fournitures diverses | 90 576 € | | MSA PSU | |
| 61 | SERVICES EXTERIEURS | 1 262 440 € | | Participation des familles | 2 417 054 € |
| | Sous traitance repas | 751632 € | | Aides aux temps libres CAF | 777 € |
| | Locations | 8 727 € | | Vente de marchandises | |
| | Entretien et réparation | 50 962 € | | Part. associations MAD personnel | 29 211 € |
| | Prime d'assurance | 20 476 € | | Remise accordée | |
| | Services extérieurs divers | 8 598 € | | Participations diverses | 94 862 € |
| | Loyers et charges locatives locaux | 422 046 € | 74 | SUBVENTION D'EXPLOITATION | 3 023 263 € |
| 62 | AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 1 090 016 € | | Subventions Etat | |
| | Programme pédagogique | 710 18 € | | Subventions Conseil régional | 5000 € |
| | Honoraires | 39 503 € | | Subventions Conseil départemental | 84 785 € |
| | Frais de déplacement | 26 018 € | | Subventions Communales | 2 495 250 € |
| | Reception restauration | 3 967 € | | Subvention MSA | 5000 € |
| | Hébergement | 8 263 € | | | |
| | Frais de structure divers | 85 072 € | | | |
| | Transports | 22 230 € | | | |
| | MAD du personnel | 833 948 € | | | |
| 63 | IM POTS ET TAXES | 221 488 € | | | |
| | Taxe sur salaire | 212 348 € | | | |
| | Taxes diverses | 9 140 € | | | |
| 64 | FRAIS DE PERSONNEL | 4 300 818 € | | | |
| | Formation du personnel | 78 009 € | | | |
| | Frais divers | | | | |
| | Médecine du travail | 18 681 € | | | |
| | Rémunération du personnel | 4 203 828 € | | Subventions nationales | 2 275 € |
| 65 | AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 41 656 € | | Subventions CAF | 33 283 € |
| | Subventions accordées | | | Subventions intercommunales | 360 822 € |
| | Pertes sur créances irrécouvrables | | | Subventions diverses | 36 846 € |
| | Charges diverses de gestion courantes | 6 € | 75 | AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 78 265 € |
| | Cotisations différents échelons | 41 650 € | | UDAF Fds special | 1660 € |
| 66 | CHARGES FINANCIERES | | | Produits divers de gestion courante | |
| | Intérêts des emprunts | | | Cotisations différents échelons | 77 605 € |
| | Frais financiers divers | | 76 | PRODUITS FINANCIERS | |
| 67 | CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | Produits financiers divers | |
| | Charges exceptionnelles | | 77 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 97 635 € |
| | Charges sur exercices antérieurs | | | Produits exceptionnels | 93 007 € |
| | VNC des éléments actifs cédés | | | Produits sur exercices antérieurs | |
| 68 | DOTATIONS | 197 124 € | | Produits des cessions d'él. actifs | |
| | Dotations aux amortissements | 71940 € | | Quote part de sub. équipement | 4 627 € |
| | Provisions départ en retraite | 1869 € | 78 | REPRISE D'AMORTISSEMENTS | 3 919 € |
| | Provision charges et risques divers | 123 315 € | | Reprises sur provision | 3 919 € |
| 69 | AUCUNE CHARGE | | 79 | TRANSFERTS DE CHARGES | 101 502 € |
| | | | | Transfert de charges financières | |
| | | | | Transfert de charges exceptionnelles | |
| | Provision charges et risques divers | | | FAFSEA | 6 880 € |
| | | | | Autres transferts de charges d'exploitation | 63 350 € |
| | | | | transferts de charges Chorum CPAM | 31272 € |
| | TOTAL | 7 503 762 € | | TOTAL | 7 503 762 € |
| | | | | Prix de revient : | 7,89 € |
| | | | | Unité d'heure : | 95125,60 |

LES PARTENAIRES



Les communes :

Abbans-Dessous ; Abbans-Dessus ;
Adam-lès-Passavant ; Amagney ;
Amancey ; Amondans ; Arc Sous
Montenot ; Arçon ; Autechaux ;
Avanne ; Avoudrey ; Bannans ; Baume
les Dames ; Belleherbe ; Beure ; Bief ;
Bolandoz ; Bonnetage ; Boujailles ;
Boussières ; Bouverans ; Braillans ;
Branne ; Breconchaux ; Bretigney-
Notre-Dame ; Bretonvillers ; Bulle ;
Byans sur Doubs ; Cademène ;
Chalèze ; Chalezeule ; Chamesol ;
Chamessey ; Champlive ; Champoux ;
Chantrans ; Charbonnières les Sapins ;
Charmoille ; Charquemont ;
Chassagne-St-Denis ; Chateauvieux-
les-fossés ; Châtillon-Guyotte ; Chaux-
les-Clerval ; Cléron ; Corcelle-Mieslot ;
Courtetains-Salans ; Courvières ;
Crosey-le-Grand ; Crosey-le-petit ;
Cusance ; Cussey Sur l'Ognon ;
Dambelin ; Dammartin-les-Templiers ;
Dampjoux ; Deluz ; Devecey ;
Dompierre-les-Tilleuls ; Dompriel ;
Durnes ; Echevannes ; Epenoy ;
Fertans ; Flagey-Rigney ;
Flangebouche ; Fleurey ; Fontain ;
Fontaine-les-Clerval ;
Foucartier et Maison Neuve ;
Foucherans ; Fourbanne ; Fournet
ncheroy ; Frais ; Frasne ;
Froidevaux ;
Fuans Germéfontaine ; Glamondans ;
Glère ; Gondenans Montby ; Gonsans ;
Grand'Combe-des-
Bois ; Grandfontaine ; Granges
Narboz ; Grosbois ; Guillon-les-Bains ;
Guyans-Vennes ; Hopitaux-Neufs ;
Hopitaux-Vieux ; Hyèvre-Magny ;
Hyèvre-Paroisse ; Isle sur le Doubs ; La
Bosse ; La Chenalotte ; La Grange ; La
Planée ; La Rivière Drugeon ; La
Sommette ; La Tour-de-Scay ; La
Vèze ; Laissey ; Lanans ; Landresse ;
Larnod ; Laval le Prieuré ; Lavans-
Vuillafans ; Laviron ; Le Barbois ; Le

Bizot ; Le Grattris ; Le Luhier ; Le
Mémont ;

Le Narbief ; Le Puy ; Le Russey ;
L'Ecouvotte ; Les Fontenelles ; Les
Fourgs ; Les Grangettes ; Les Gras ;
Les Longevilles Mont d'Or ; Les
Premiers Sapins ; Les Terres de
Chaux ; Levier ; L'Hopital du Grosbois ;
L'hopital-Saint-Lieffroy ; Lods ; Lomont-
sur-Crête ; Longeville-les-Russey ;
Loray ; Luxiol ; Maiche ; Malbrans ;
Malpas ; Mamirolle ; Marchaux ;
Marchaux Chaudefontaine ; Mery
sous Montrond ; Métabief ; Miserey
Salines ; Moncey ; Monjoie le Château ;
Mont de Laval ; Montancy ;
Montandon ; Montécheroux ;
Montfaucon ; Montferrand le Château ;
Montgesoye ; Montlebon ;
Montmahoux ; Montperreux ; Morre ;
Monthier Haute Pierre ; Nancray ; Noël
Cerneux ; Noirefontaine ; Novillars ;
Orchamps-Vennes ; Ornans ; Osse ;
Osselle ; Ougney-Douvot ; Oye-et-
Pallet ; Passavant ; Passonfontaine ;
Pays de Clerval ; Peseux ;
Pierrefontaine les Varans ; Plaimbois
du Miroir ; Plaimbois Vennes ;
Pompierre-sur-Doubs ; Pont-les-
Moulins ; Pouligney-Lusans ;
Provenchère ; Pugey ; Rancenay ;
Pugey ; Randevillers ; Remondans
Vaire ; Remoray-Bougeons ; Rigney ;
Rignosot ; Roche les Clerval ; Roche
lez Beaupré ; Rochejean ; Roset-
Fluans ; Rosières sur Barbèche ;
Rougemontot ; Roulans ; Saint-
Antoine ; Saint-Georges-Armon ;
Saint-Hippolyte ; Saint-Juan ; Saint-
Julien-lès-Russey ; Saint-Vit ; Sancey
Le Grand ; Saône ; Saules ; Scey-
Maisières ; Séchin ; Servin ; Souce
Cernay ; Soye ; Surmont ; Tarcenay ;
Thise ; Thoraire ; Thurey-le-Mont ;
Torpes ; Touillon et Loutelet ; Trépot ;
Vaire ; Valdahon ; Val-de-Roulans ;
Valleroy ; Valonne ; Valoreille ;
Vaudrivillers ; Vaufrey ; Vaux et
Chantegrue ; Velesmes-Essarts ;

Vellevans ; Vennes ; Vercel-Villedieu-
Le-Camp ; Vergranne ; Verne ; Vernois
les Belvoir ; Viethorey ; Villars sous
Dampjoux ; Villars-

St-Georges ; Villeneuve D'amont ;
Villers Sous Chalamont ; Villers sous
Montrond ; Villers-Chief ; Villers-
Grélot ; Villers-la-Combe ; Villers-Saint-
Martin ; Voillans – Vorges-les-Pins ;
Vuillafans ; Vuy les belvoir.

Les communautés de Communes :

Communauté de Communes des 2
Vallées vertes ; SIVOS ; Syndicat
Intercommunal de Gestion du
Regroupement Pédagogique ; SIVOM
de Boussière ; Syndicat Intercommunal
à Vocation Unique de Belleherbe ;
Communauté de Communes du Canton
de Quingey ; Syndicat Etude EST
Bisontin ; Syndicat Intercommunal de la

petite enfance de la Dame Blanche ;
Communauté de Communes du Pays
de Maiche ; Communauté de
Communes Doubs Baumoises ; Syndicat
Intercommunal à Vocation Scolaire de
Sancey ; Syndicat scolaire Vellevans
Servin ; Communauté de Communes
du Plateau du Russey ; Syndicat des
Ecoles de la Vallée du Drugeon.

